**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 41 (1977) **Heft:** 163-164

**Artikel:** Genre et nombre des substantifs en roumain

Autor: Baciu, Ioan

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399651

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## GENRE ET NOMBRE DES SUBSTANTIFS EN ROUMAIN

On reconnaît le genre d'un substantif à : 1° sa forme (terminaisons spécifiques), 2° la forme que prennent les déterminants (accord syntagmatique) et 3° la forme que prennent les substituts du substantif respectif (accord paradigmatique). Si aucun de ces moyens ne peut l'indiquer, c'est qu'il n'existe pas. Mais, du moins dans les langues romanes, ces trois moyens ne jouent pas toujours à la fois et dans tous les substantifs de la langue, ils sont parfois complémentaires. Ainsi, par exemple, les noms italiens en -o sont masculins, mais dans la mano c'est l'accord de l'article qui indique le genre. Dans certaines langues un ou deux de ces moyens peuvent ne jouer que de façon très limitée (les noms français dont le genre est reconnaissable à leur finale se réduisent à quelques séries de dérivés à l'aide de suffixes comme -age, -ment, -ation, etc.) ou pas du tout (cf. l'anglais où le genre n'existe que grâce à l'accord paradigmatique de quelques pronoms).

Le genre — caractère immanent du mot nominal — est indépendant du nombre — caractère imposé au nom par son référent (à l'exception des noms singularia et pluralia tantum où le nombre n'étant pas dicté par la réalité désignée devient tout comme le genre un caractère propre du mot nominal) — dans ce sens que la détermination du genre n'implique pas la connaissance ou la prise en considération du nombre (quand, en français, les prédéterminants du nom ont au pluriel une seule forme pour les deux genres il s'agit de la priorité accordée à l'expression de l'une des deux catégories, à la plus importante, qui vise non pas la conformité à une tradition qu'on pourrait en définitive violer — en français, amour, dent, pré, mensonge, etc. ont très bien pu changer de genre au cours du temps —, mais la juste expression de la réalité non linguistique). Le roumain (et l'italien dans une mesure beaucoup moindre) fait exception à cette situation générale.

Si l'on prend les 4 366 substantifs du *Dicționarul limbii române moderne* <sup>1</sup>, București, 1958, il y en a 1 692 qui au singulier sont masculins, mais dont seulement une partie (222) conservent ce genre au pluriel. Il y a 4 144 sub-

<sup>1.</sup> E. Goga, Evoluția genului neutru în limba română actuală, in Omagiu lui Al. Rosetti, București, 1965, p. 307-310.

stantifs qui au pluriel sont féminins, mais seulement une partie (2 674) conservent ce genre au singulier. Cela parce qu'il y a un groupe assez important de noms (1 470 dans l'ouvrage cité) dont le genre est fonction du nombre, masculins au singulier, féminins au pluriel, et qu'on appelle dans la grammaire roumaine neutres. L'existence de ces « neutres » fait que le roumain se sépare des autres langues romanes quand il s'agit de la relation genre-nombre qui présente, pour celui qui aborde la langue de l'extérieur, en étranger, la situation suivante : a) les noms au masculin pluriel et au féminin singulier conservent leur genre tout en changeant de nombre et b) les noms au masculin singulier et au féminin pluriel peuvent, avec le passage à un autre nombre, conserver le genre qu'ils avaient ou passer à l'autre. On voit bien qu'il ne s'agit pas d'un troisième genre, mais de noms qui changent de genre selon le nombre et non pas n'importe comment : le singulier s'accompagne du masculin et le pluriel du féminin et jamais autrement. Ce dernier fait mérite bien qu'on essaie de l'expliquer.

Au singulier, sont féminins l'immense majorité des substantifs terminés en  $-\check{a}$  1 et en -e 2, tous les substantifs terminés en -a accentué et le substantif zi « jour ». Les autres sont masculins. Telle étant la situation, il nous semble que les genres sont bien distingués au singulier par des marques spécifiques.

Au pluriel, trois des quatre marques du nombre (-e, -uri, -le) se combinent avec des noms dont les déterminants prennent la forme du féminin. La quatrième (-i) est partagée entre les deux genres (tigru-tigri « tigre(s) », văca-vaci « vache(s) »). Et il faut préciser que les féminins à pluriel en -i ne représentent pas un groupe restreint semblable à celui des masculins singuliers en -ă et -e. Au contraire, les féminins à pluriel en -i semblent être plus nombreux que les masculins ³ et leur nombre ne cesse de croître ⁴.

- 1. Excepté tată « père », popă « pope », pașă « pacha », papă « pape », et quelques autres substantifs à peu près sortis de l'usage général.
- 2. Excepté un groupe restreint de noms « neutres » comme : nume « nom », spate « dos », pîntece « ventre, panse », etc. et masculins comme : cîine « chien », berbece « bélier », fluture « papillon », pește « poisson », greiere « grillon », vierme « ver », șarpe « serpent », iepure « lièvre », frate « frère », june « jeune homme », mire « marié », părinte « parent », rege « roi », ginere « gendre », oaspete « hôte », principe « prince », munte « mont », soare « soleil », perete « paroi », dinte « dent », lapte « lait », tăciune « tison », sîmbure « pépin », nasture « bouton », pieptene « peigne », burete « éponge », castravete « concombre », brusture « bardane », știulete « épi de maïs », pepene « melon », etc.
- 3. Dans le récit *Cei doi din dreptul Țebei* de D. R. Popesco, des 8 899 nomsoccurrences que nous avons relevés, 4 245 (48 %) forment le pluriel en -i, mais seulement 1 736, moins de la moitié, sont masculins.
  - 4. En ancien roumain, des pluriels féminins comme copture (< lat. cocturae,

356 I. BACIU

Il y a donc une disymétrie dans la situation des marques du genre aux deux nombres : au singulier le féminin est très bien distingué du masculin ¹, au pluriel il y a des désinences spécifiques au féminin, mais non au masculin. Ceci nous semble avoir favorisé une expansion du genre féminin au pluriel, tandis qu'au singulier la séparation nette des formants s'y oppose, d'où des noms masculins au singulier, féminins au pluriel.

Naturellement cette situation morphologique n'a fait que contribuer à l'extension d'un phénomène qui trouve sa source dans la façon dont des neutres latins du type pectus-pectora, tempus-tempora ont passé aux autres genres dans la Romania orientale : plus proches des masculins par leur forme du singulier, qui n'a pas pu passer au féminin, plus proches du féminin par leur forme du pluriel (le passage des neutres pluriels en -a aux féminins, singuliers le plus souvent, se retrouve ailleurs dans la Romania). Que l'origine du « neutre » roumain doive être cherchée là est prouvé par le grand nombre de pluriels en -uri (< -ora) qui témoignent aussi d'une diffusion de cette désinence de pluriel neutre au détriment de -a (la finale du roum. vinuri « vins » ne s'explique pas par la forme du lat. vina).

Quant aux « neutres », très nombreux, qui font leur pluriel en -e, il conviendrait d'y voir une extension de la désinence, bien latine, du féminin à la place d'un  $-\check{a}$  qui se confondait fâcheusement avec la désinence du féminin singulier (cf. fin de la note  $\mathfrak 1$  ci-dessous).

On a parlé à propos du « neutre » roumain d'influence slave. Difficile à admettre, d'autant plus que des neutres roumains d'origine slave comme trup « corps », obicei « coutume », glas « voix », etc. reçoivent au pluriel la terminaison latine -uri. Un neutre slave serait venu avec ses propres moyens d'expression morphologique.

cf. a. fr. cuiture), rupture (< rupturae) passent à copturi, rupturi. De même les neutres en -ure (< -ora) passent à -uri : timpure devient timpuri « temps ». A une époque récente, des noms et des adjectifs comme şcoale « écoles », lunge « longues », etc. deviennent şcoli, lungi, etc.

1. Le roumain a évolué dans le sens d'une meilleure distinction des deux genres au singulier. Ainsi des masculins en - $\check{a}$  comme  $rig\check{a}$ ,  $ag\check{a}$  sont complètement disparus. Des féminins comme  $m\hat{\imath}nu$  (< lat. manus), noru (< lat. norus) attestés au xvie siècle sont refaits en  $m\hat{\imath}n\check{a}$ ,  $nor\check{a}$ . De même sor (< soror) devient  $sor\check{a}$ . Des noms d'emprunt comme  $slug\check{a}$  « serviteur » (< sl. méridional sluga), le dialectal  $c\check{a}tan\check{a}$  (< hongr. katona) sont assimilés à des féminins à cause de leur forme et en contradiction avec le sexe de la personne désignée. Enfin des neutres pluriels latins ayant évolué vers une forme en - $\check{a}$ , ce - $\check{a}$  a été remplacé par -e ( $brachia > brat\check{a} > brate$ ,  $scamna > scaun\check{a} > scaune$ ): la finale - $\check{a}$  est désormais réservée au seul féminin singulier.

On a voulu accorder au « neutre » roumain une valeur sémantique : ce serait le genre des inanimés. Oui, parce que les animés sont souvent sexués et le genre grammatical se superpose au naturel qui, lui, ne peut pas changer selon le nombre. Mais combien d'inanimés ne sont-ils pas masculins ou féminins aux deux nombres ? Et dès que le sexe ne s'impose plus, les animés accèdent au « neutre ». C'est le cas des « génériques » : animal « animal », neam « parent, peuple », personaj « personnage », popor « peuple », etc. Et quand le nom d'un poisson est emprunté au français, maquereau devenu macrou se range d'après sa seule forme sonore sur radiou « radio », studiou « studio », stilou « stylo », etc. et devient féminin au pluriel.

Au fond, pour résumer, le « neutre » roumain est dû à un accident survenu au moment du passage du neutre latin au deux autres genres, accident qui a connu par la suite une formidable extension à cause d'une situation morphologique particulière qui fait qu'au pluriel le féminin est une forme non marquée, coextensive ¹. En effet, au pluriel, la langue roumaine évoluerait vers une neutralisation de l'opposition des deux genres au profit de la forme du féminin (deux substantifs masculins inanimés coordonnés sont déterminés par un adjectif au pluriel féminin!). Et cela, naturellement, maintient et renforce le « neutre » ².

Ioan BACIU.

Cf. M. Herslund in Revue roumaine de linguistique, XXI (1976), tome XIII,
p. 251-254.

<sup>2.</sup> C. Dimitriu, Revue roumaine de linguistique, XX (1975), tome XII, p. 643, affirme qu'au xx<sup>e</sup> siècle le neutre gagne du terrain au détriment du masculin. Oui, puisque le « neutre » est la conséquence d'une expansion du féminin pluriel.